

RELEVÉ DE DECISIONS
Comité Directeur du 24 septembre 2010 – PARIS - CNOSF

Le Comité Directeur de la FFSbf & D.A. lors de la séance du vendredi 24 septembre 2010 après en avoir délibéré

Infos :

- Suivi du budget au 31 août 2010.
- Départ d'Adeline Paul, chargée de communication, le 30 septembre 2010.
- Remise de la médaille d'argent de la Fédération à Isabelle Gaignon.
- Compte-rendu séminaire des DTS/DTL des 11 et 12 septembre 2010 à Vichy.
- Statistiques licences au 31 août 2010 : 42 771 licences – 717 clubs
- Confirmation de la participation de la SAVATE en tant que sport officiel au deuxième Sportaccord World Games 2013
- Mise à jour de l'équipe technique fédérale :
 - o Nominations de : Patrick Gellat (DTL PACA), Charles Callens (DTD du 59), Nourredine Ejhrom (DTD 62), François Brevet (DTD 33)
 - o Démissions de : Béatrice Armengaud (DTD 13), Ludovic Fornès (DTD 15), Slimane ET TALIB (DTD 33), Nicolas Chummiento (DTD 62), Flavien Albe (DTD 77), Denis Claude (DTL Pays de Loire).
- Démission du Président de la FIS, Gilles Le Duigou.

DECIDE

- ◆ le compte-rendu de la réunion du comité directeur du 29 mai 2010 est adopté à l'unanimité des présents. Il est demandé que soit spécifié dans le règlement médical l'obligation du protège-poitrine et de la protection pubienne pour les minimes et cadettes.
- ◆ Aucune observation sur le compte-rendu de la réunion du bureau du 5 septembre 2010.
- ◆ Après démission de membres du comité directeur fédéral, cooptation avec voix consultative de Stéphane Munoz jusqu'à la prochaine assemblée générale. Adopté à l'unanimité des présents.
- ◆ Guillaume Livonnen, devient responsable de la commission nationale structuration et développement en remplacement de Rachel Ackermann qui a pris des responsabilités importantes au niveau professionnel. Il sera invité au comité directeur fédéral en tant que chargé de mission.
- ◆ Validation du GAT 2 Savate Bâton Défense. Un bilan sera fait en fin de saison.
- ◆ FINANCES :
 - I. remise à jour des procédures financières :
 - a. La validation de la licence ne pourra intervenir que lorsque le règlement sera effectivement crédité sur le compte de la fédération. Toute licence non réglée ne peut donner, en aucun cas, lieu à une licence ou attestation provisoire. L'absence de licence en cours de validité ne permet pas l'inscription aux compétitions.
 - b. Le remboursement des frais de déplacements est basé sur le tarif SNCF seconde classe. Des dérogations sont possibles après en avoir effectué la demande 10 jours avant, le départ et pour les motifs suivants :
 1. Co-voiturage
 2. transport de matériel nécessaire à la manifestation
 3. avion si moins cher que le train en 2^{ème} classe
 4. lieux inaccessibles par le train.
 - c. Les demandes de dérogations nécessitent une autorisation expresse d'un responsable (DTN pour les cadres, Secrétaire Générale pour les réunions des instances fédérales, Trésorier pour les officiels).
 - d. L'indemnité kilométrique passe de 0,20 € à 0,30 €. Dans ce forfait sont compris : le carburant, l'usure du véhicule et les péages autoroutiers.

- e. Les coûts de stationnement des véhicules personnels sont à la charge du propriétaire du véhicule, sauf demande de dérogation.
- f. Pour les déplacements à Paris ne sont pris en compte que les tickets de transports en commun (RATP, RER, trains de banlieue)

La mise à jour des procédures financières est validée à l'unanimité des présents, et mise en place à partir du 24 septembre 2010.

II. Vacations des officiels :

Le barème des vacations des officiels est augmenté de 1 € par saison. Pour cette saison la vacation passe à 47 €. Mise en place à partir du 24 septembre 2010. Validé à l'unanimité.

III. Réévaluation du siège fédéral.

Suite à la demande du comité directeur fédéral, le Président et le Trésorier ont fait réévaluer par une agence immobilière la valeur du siège fédéral. Il a été évalué 1 085 000€, le trésorier propose de retenir comme valeur 80% de cette somme soit, 868 000€. L'écriture de réévaluation sera portée dans nos livres de comptes au titre de l'exercice 2010.

- ◆ SAVATE Pro – Gala International le 23 octobre 2010 : vote sur la tenue des tireurs Equipe de France.

Doivent-ils porter leur tenue Equipe de France ? : Pour : 2
 Contre : 7
 Abstentions : 3

Les tireurs de l'Equipe de France pour l'Open de SAVATE Pro ne pourront donc pas porter leur tenue officielle d'Equipe de France.

- ◆ Validation de la convention de secteur de SAVATE entre les Ligues ou Comités Départementaux.
- ◆ Validation du compte-rendu de la réunion de la CNA et des RSA les 12 et 13 juin 2010 à Marseille.
- ◆ Validation des propositions du cahier des charges du RSA.
- ◆ Calendrier des réunions du Comité Directeur et du Bureau Fédéral (saison 2010/2011).

Réunions de bureau				Réunions de comité directeur			
DATE	LIEU	HOTEL	SALLE DE REUNION	DATE	LIEU	HOTEL	SALLE DE REUNION
4 et 5 sept -10	Beaumont les Valence	CAMPANILE	Maison des associations	24-sept-10	PARIS	IBIS Porte d'Italie	CNOSF
5-nov-10	LYON+ lancement A-B-C	IBIS	IBIS	11-déc-10	LYON	IBIS	IBIS
10-déc-10	LYON	IBIS	IBIS	19-mars-11	PARIS	IBIS Montreuil	IBIS
11-févr-11	LYON	IBIS	IBIS	11-juin-11	LILLE	à préciser	
9-avril-11	PARIS – 9h00 – 12h00 Arrivée le vendredi soir	IBIS	IBIS				
20-mai-11	LYON	IBIS	IBIS				

25 et 26 juin 2011 : Assemblée Générale et séminaire : prévus probablement à Nantes sous réserve de confirmation.

Le Président



Jean-Paul COUTELIER

La Secrétaire Générale



Yolande JABERG